

Bonjour à tous,

Hier 21 novembre, la direction a convié les OS pour **la communication du calendrier prévisionnel** du NRP de la DDFIP 52 très attendu de tous, même si on aurait voulu entendre que le projet était stoppé.

En introduction, il nous a été confirmé qu'il serait demandé au ministre :

- le non transfert du PRS à Langres ;
- l'abandon de l'antenne hospitalière de la Côte d'Or à Langres (avec gestion hospitalière dans les SGC de Chaumont et Langres) ;
- la création d'un accueil de proximité à la Porte du Der (Montier en Der).

Puis présentation du calendrier qui sera soumis en **CTL le 11 décembre 2019** ;

En 2020 :

- Fusion des 2 SPF ;
- Au 01/01/2020, les MFS de Bologne, de Prauthoy et de Val de Meuse sont labellisées. Ce n'est pas une surprise dans la mesure où le JHM nous l'a annoncé dans ses colonnes dimanche dernier...

La direction souhaite mettre en place en 2020 l'accueil de proximité dans les MFS de Bologne et de Val de Meuse. Elle précise que la trésorerie de Prauthoy étant toujours en place, l'accueil de proximité prévu ne sera pas mis en place en 2020. Ouf !

Au cours de l'année les missions foncières des SIP de Langres, Joinville et Chaumont seront transférées au CDIF.

En 2021 :

- Création du SDIF (transfert de la mission foncière de STD) et oui pour std il faut attendre !!!!;
- Création du SIE départemental (transfert de l'Antenne SIE de Langres et du SIE de Chaumont) ;
- Création du SGC à Langres qui regroupe donc les trésoreries de Bourbonne, Chalindrey, Langres et Prauthoy ;

Il nous a été confirmé que les agents souhaitant rester dans les locaux des trésoreries pourront y travailler jusqu'à la fin 2022 ! ben oui c'est pour le bien être des agents, tout à fait d'accord mais c'est surtout qu'ils se sont engagés auprès des élus pour le paiement des dits loyers.

- Mise en place des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) à Langres, à Prauthoy et à Chalindrey (concernant ce dernier, il sera tenu d'assurer une journée par semaine à Fayl-Billot et Bourbonnes).

En 2022

- Création du SIP départementale
- Création du SGC de Chaumont qui regroupe les trésoreries de d'Andelot, Bourmont, Chaumont et Nogent ;
- Mise en place des CDL à Nogent pour l'agglomération de Chaumont, Andelot au lieu de Illoud et Chateauvillain.
- Ouverture des accueils de proximité à Andelot, Arc en Barrois, Chateauvillain, Nogent, Bourmont et Bologne avec préfiguration de ce dernier en 2020.
- Création du SGC de St Dizier regroupement des trésoreries de Joinville, St Dizier et Wassy ;
- Mise en place des CDL de St Dizier et Joinville ;
- Création des accueils de proximité de Bayard, Joinville, Wassy et Montier en Der.

La direction précise que la création des SGC dès le 1^{er} janvier 2021 ne contraint pas à un transfert physique des agents dès le 1^{er} janvier 2021. Chaque agent des trésoreries concernées pourra faire le choix de rester dans les locaux de la trésorerie jusqu'à la fin 2022.....

Par ailleurs, s'agissant du travail à distance suite à la création des SIP et SIE départementaux, en ce qui concerne les agents qui souhaitent rester sur les sites de Langres, Chaumont et Saint-Dizier, la direction générale élabore un modèle de convention.

Convention qui sera signée entre chaque agent et la direction (DDFIP 52), renouvelable par tacite reconduction. Dans le cas où la direction souhaiterait rompre celle-ci, elle sera tenue de respecter un préavis.

Il nous a été précisé que des conventions sont et seront signées avec chaque élus avec une échéance pour 2026 puis..... on nous certifie que ce ne sera pas le Big Bang....si ils le disent

Rendez-vous en instance, rappelons que l'on est toujours au stade du prévisionnel !!!

ON NE LÂCHE RIEN !!!!!!!

